Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2017)
Heft: 87

Artikel: Une mine d'informations pour les proches aidants
Autor: Santos, Barbara
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-830264

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une mine d'informations pour les proches aidants

Une nouvelle plateforme en ligne s'adresse à ceux qui jonglent entre vie professionnelle et accompagnement d'un proche.

On connaît tous quelqu'un qui s'occupe d'un proche âgé ou malade. Une voisine qui veille sur son époux atteint d'alzheimer, un ami qui fait les courses pour sa mère, un autre qui fait la cuisine… Des cas comme ceux-là, il y en a plus de 300 000 en Suisse. Et, parmi eux, beaucoup doivent aussi mener de front une vie professionnelle.

C'est pour venir en aide à ces personnes que Travail.Suisse — l'organisation faîtière qui défend les intérêts des travailleurs — a mis en place une nouvelle plateforme d'information sur internet : www.info-workcare.ch. Car mener une double vie, entre travail et accompagnement, implique, chez les proches aidants, de nombreuses difficultés. A commencer par l'épuisement.

POUR PRENDRE CONSCIENCE

Cette nouvelle plateforme veut d'abord sensibiliser les proches aidants au travail qu'ils fournissent, en plus de leur profession. «Au début, ils n'ont pas conscience qu'ils sont proches aidants, explique la cheffe du projet, Valérie Borioli Sandoz. Cela commence par aller chez un parent vérifier que le frigo est plein ou l'emmener chez le médecin. L'aide devient ensuite plus importante et difficile à combiner avec une activité professionnelle. Ils continuent en serrant leur poing dans la poche et tirent la sonnette d'alarme souvent trop tard, quand ils sont déjà eux-mêmes atteints dans leur santé ou leur équilibre mental.»

A travers des témoignages et des adresses utiles, listées par villes et cantons, la plateforme encourage les proches aidants à parler de leur situation et à se faire aider, sans attendre. Un conseil que Hélène Jeanneret, aide-soignante de 54 ans (Rances, VD), aurait aimé donner à sa mère, lorsque celle-ci s'occupait de son époux atteint d'alzheimer: «Elle faisait beaucoup pour lui. Elle le sortait du lit, elle le lavait et l'habillait, mais elle s'est toujours arrangée pour que ma sœur et moi n'en sachions rien. Il est décédé au bout de deux ans, mais sa maladie a vraiment épuisé et fragilisé ma mère.»

DIALOGUE AVEC L'EMPLOYEUR

Le site se veut également une source d'informations et de conseils pour que les aidants puissent articuler sans trop de difficultés l'accompagnement d'un proche et la poursuite de leur activité professionnelle. Car, il faut le rappeler, en Suisse, il n'existe à ce jour aucune loi au niveau fédéral obligeant les employeurs à accorder un congé ou une diminution du temps de travail pour les collaborateurs qui en font la demande. Nos voisins français, en revanche, viennent d'introduire le droit à trois mois de congé (non rémunéré) pour accompagner un proche, avec ou sans lien de parenté.

«Parfois, les employés n'ont d'autre solution que de prendre des congés non payés, constate Valérie Borioli Sandoz. D'autres se déclarent eux-mêmes malades pour faire face à un imprévu et soutenir leur proche.» Une situation qui peut générer des conflits dans la relation avec la hiérarchie, allant même jusqu'à mettre en péril l'emploi du proche aidant.

Pour éviter d'en arriver là, le site recommande, par exemple, aux employés d'établir le plus tôt possible un dialogue avec leur employeur et fournit une série de conseils pour bien négocier une flexibilisation du temps ou de la charge de travail. La plateforme passe également en revue toutes les questions financières et légales auxquelles se confrontent les aidants. Où trouver un service de repas à domicile? Quelles aides financières sont proposées aux personnes qui assistent un proche? Autant de réponses qui dépendent du canton ou de la commune de domicile et pour lesquelles ce site devient la référence. Depuis sa mise en ligne, il y a trois mois, la plateforme enregistre en moyenne 500 visites par semaine. Une précieuse mine d'informations pour des milliers de personnes qui, à travers toute la Suisse, cherchent de l'aide pour mieux aider. BARBARA SANTOS

www.info-workcare.ch

UN TRAVAIL DE TOUS LES JOURS

Parallèlement à son travail d'informaticien, Charles Grossrieder, 47 ans (Genève), aide sa mère depuis son veuvage.

Charles Grossrieder, 47 ans (Genève), aide sa mère âgée de 72 ans.

Corinne Cornioley

«Ma mère souffre d'une dépression sévère depuis le décès de son époux, il y a six ans. A l'époque, mon frère et moi ne pouvions pas imaginer la faire entrer dans un EMS. On a alors cherché un appartement médicalisé, trouvé une dame de compagnie et organisé sa venue tous les midis, sans quoi notre mère ne s'alimenterait plus. C'est toute une organisation qu'il a fallu mettre en place et qui demande beaucoup d'énergie. Heureusement, nous avons tous les deux une activité professionnelle indépendante qui nous permet de faire face aux imprévus. Il est arrivé qu'on doive quitter soudainement notre travail, car nous n'étions pas au courant d'un rendez-vous médical.

Aujourd'hui, je viens lui amener le repas et manger avec elle une fois par semaine, mais la garder à domicile reste un travail de tous les jours. Le plus difficile est le suivi administratif. Depuis peu de temps, elle a besoin d'une dialyse quatre fois par jour, sept jours sur sept. L'accompagnement devient très lourd à gérer. Nous sommes maintenant en train de préparer son entrée dans un EMS. Un autre casse-tête administratif. C'est bien qu'il y ait enfin un endroit qui centralise toutes les informations et les démarches à entreprendre quand on aide ses parents.»

Marianne Sandoz, 57 ans (Neuchâtel), s'occupe aujourd'hui de sa mère.

IMPOSSIBLE DE JONGLER ENTRE TRAVAIL ET PARENTS

Marianne Sandoz, 57 ans (Neuchâtel), a mis entre parenthèses son travail de secrétaire pour s'occuper de ses parents.

«J'ai commencé à aider mes parents quand ma mère a manifesté ses premiers symptômes d'alzheimer, il y a cinq ans. Je travaillais encore comme secrétaire, à mi-temps. Au début, c'était surtout pour donner un coup de main dans leur grand jardin. Ensuite, j'ai fait les courses et des travaux ménagers. Voyant toutes les choses qu'ils n'arrivaient plus à accomplir, j'ai décidé de quitter mon emploi pour m'occuper d'eux. Je ne pouvais plus continuer de jongler entre le travail et eux. Ma place était auprès de ma famille. L'aide s'est accentuée quand ils ont déménagé dans un appartement, où ils n'avaient plus leurs repères. Nerveux et d'humeur instable, mon père gérait de moins en moins la progression de la maladie de ma mère. Je courais chez eux au moindre coup de fil. Cela a duré trois ans.

Mon père est maintenant décédé et ma mère dans un EMS. Je suis heureuse de leur avoir permis de rester chez eux le plus longtemps possible. C'est grâce au soutien de mes frères et de mes sœurs. On a toujours réfléchi et décidé ensemble de ce qu'il fallait faire. Chacun a apporté une aide précieuse dans l'accompagnement de nos parents. Du temps où je travaillais, j'ai aussi eu la chance d'avoir un patron qui me laissait une grande liberté dans mon emploi du temps pour m'occuper de mes parents. Il m'a même embauchée de nouveau, aux mêmes conditions.»